

Fonds de placement garanti IA Clarington

Aperçu des fonds
Au 31 décembre 2021

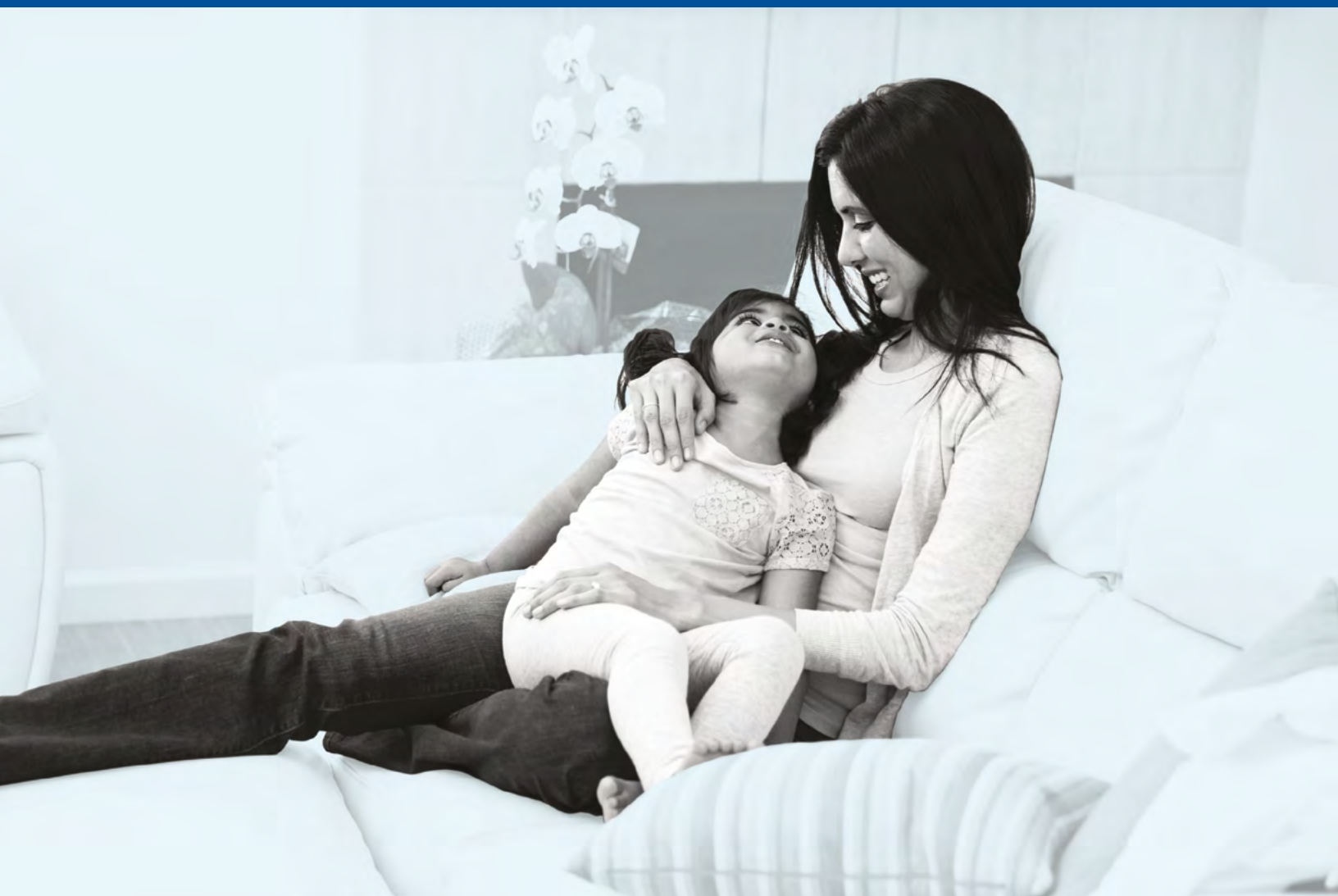




TABLE DES MATIÈRES

- FPG du marché monétaire IA Clarington 2
- FPG d'obligations IA Clarington 4
- FPG obligations de base plus IA Clarington 6
- FPG stratégique de revenu IA Clarington 8
- FPG équilibré à revenu mensuel IA Clarington 10
- FPG Inhance PSR revenu mensuel IA Clarington 12
- FPG stratégique de revenu d'actions IA Clarington 14
- FPG croissance de dividendes IA Clarington 16
- FPG d'actions canadiennes à petite capitalisation IA Clarington . . 18
- FPG de dividendes croissance américains IA Clarington 20
- FPG d'actions mondiales IA Clarington 22
- FPG de valeur mondial IA Clarington 24
- FPG Loomis d'opportunités en actions mondiales IA Clarington . . 26
- FPG Portefeuille Modéré IA Clarington 28
- FPG Portefeuille Équilibré IA Clarington 30
- FPG Portefeuille Croissance IA Clarington 32

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007
Valeur totale du Fonds : 10,4 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 10,93 \$
Garantie B 10,95 \$
Garantie C 11,79 \$
Nombre d'unités en circulation : 930 286

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 1,50 %
Garantie B 1,42 %
Garantie C² 1,42 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 37,24 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington marché monétaire, lequel se compose principalement de titres à court terme émis pas les gouvernements et des sociétés du Canada.

Les principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Gouvernement du Canada, 0,093 %, 2022-03-03	36,74 %
Gouvernement du Canada, 0,112 %, 2022-01-20	35,49 %
Gouvernement du Canada, 0,149 %, 2022-02-03	22,53 %
Gouvernement du Canada, 0,081 %, 2022-03-17	3,39 %
Gouvernement du Canada, 0,144 %, 2022-02-17	0,89 %
Gouvernement du Canada, 0,139 %, 2022-03-31	0,59 %
Autres éléments d'actif	0,37 %
Total	100,00%

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 6

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Bons du Trésor	99,63 %
Encaisse et équivalents	0,37 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu d'intérêt et une préservation du capital
- a une très faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de court terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

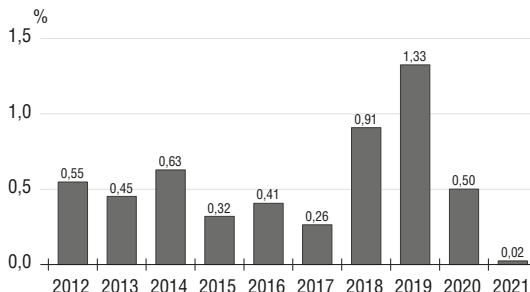
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 055 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 0,54 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 10 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 2 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 2 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	1,50 %
Garantie B	75 %	100 %	1,42 %
Garantie C	75 %	75 %	1,42 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,25 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 0,25 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007
Valeur totale du Fonds : 12,8 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 14,35 \$
Garantie B 14,58 \$
Garantie C 17,52 \$
Nombre d'unités en circulation : 859 497

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 2,12 %
Garantie B 2,02 %
Garantie C² 1,94 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 5,02 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington d'obligations, lequel se compose principalement de titres à revenu fixe canadiens de grande qualité et des créances hypothécaires de premier rang situées au Canada.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Gouvernement du Canada, 0,250 %, 2026-03-01	4,01 %
Province de l'Ontario, 2,700 %, 2029-06-02	2,66 %
Province de l'Ontario, 3,500 %, 2043-06-02	1,76 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,100 %, 2026-12-15	1,72 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,250 %, 2025-12-15	1,72 %
Gouvernement du Canada, 1,000 %, 2026-09-01	1,70 %
Vanguard Short-Term Corporate Bond ETF	1,58 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 2,150 %, 2031-12-15	1,32 %
Province de Québec, 6,250 %, 2032-06-01	1,28 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 1,750 %, 2030-06-15	1,15 %
Total	18,90 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 399

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Sociétés	34,84 %
Provinces	30,89 %
Obligations gouvernementales	14,36 %
Court terme et autres	9,55 %
Municipalités et octroyés	6,31 %
Obligations étrangères	4,05 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à maximiser le rendement en alliant revenu d'intérêt et plus-value du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

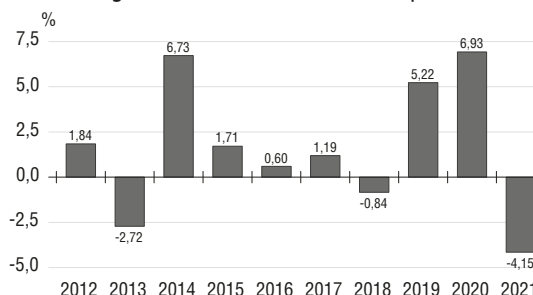
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 171 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,59 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	2,12 %
Garantie B	75 %	100 %	2,02 %
Garantie C	75 %	75 %	1,94 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,25 % de la valeur marchande de votre placement chaque année
Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 0,55 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
 Placements IA Clarington inc.
 522, avenue University, bureau 700
 Toronto (Ontario) M5G 1Y7
 Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 12 mai 2016

Valeur totale du Fonds : 2,7 millions \$

Valeur liquidative par unité : Garantie B 10,62 \$
Garantie C 10,88 \$

Nombre d'unités en circulation : 251 516

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie B 2,57 %
Garantie C² 2,22 %

Gestionnaire de portefeuille : Wellington Square

Taux de rotation du portefeuille : 12,18 %

Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington obligations de base plus, lequel se compose principalement d'obligations, notamment des obligations de gouvernements, des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé, ainsi que d'autres titres générant un revenu, notamment des titres adossés à des créances mobilières et des prêts à taux variable de premier rang.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Trulieve Cannabis corp., 8,000 %, 2026-10-06	1,40 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 3,625 %, 2081-10-27	1,30 %
National Australia Bank Ltd., taux fixe - flottant, 3,515 %, 2030-06-12	1,30 %
Fore 8 Developments Inc., 8,000 %, 2025-12-15	1,20 %
La Banque Toronto-Dominion, 3,600 %, 31-10-2081	1,20 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 4,650 %, 2022-10-10	1,10 %
Aviva Plc, 4,000 %, 2030-10-02	1,10 %
Mcap Commercial Lp, 3,384 %, 2027-11-26	1,10 %
AYR Wellness inc., 12.500%, 2024-12-10	1,00 %
JPMorgan Chase & co., 3,599 %, 2022-04-30	1,00 %
Total	11,70 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Obligations de sociétés de qualité supérieure canadiennes	38,00 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure américaines	13,00 %
Titres adossés à des créances mobilières	11,50 %
Obligations de sociétés à rendement élevé canadiennes	9,50 %
Prêts de premier rang	8,70 %
Obligations de sociétés de qualité supérieure étrangères	6,70 %
Obligations de sociétés à rendement élevé américaines	5,90 %
Court terme et autres	4,90 %
Actions privilégiées	1,80 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 278

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un niveau de revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une faible tolérance au risque
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie C. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

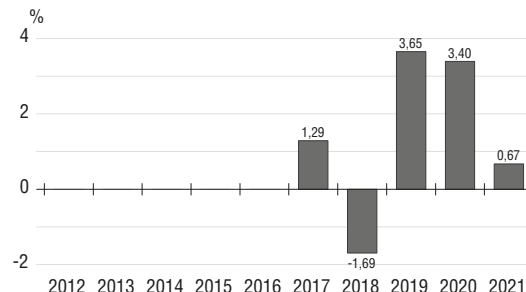
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 083 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 1,43 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie B	75 %	100 %	2,57 %
Garantie C	75 %	75 %	2,22 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,25 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 0,55 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 17 janvier 2014
Valeur totale du Fonds : 298,6 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 14,08 \$
Garantie B 14,66 \$
Garantie C 15,95 \$
Nombre d'unités en circulation : 20 181 957

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,37 %
Garantie B 2,87 %
Garantie C² 2,56 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements IA Clarington inc.
Taux de rotation du portefeuille : 29,32 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu, lequel se compose principalement d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Banque Royale du Canada	3,90 %
Brookfield Asset Management inc.	2,50 %
La Banque Toronto-Dominion	2,30 %
Les Compagnies Loblaw ltée	2,20 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,10 %
Fortis inc.	2,10 %
BCE Inc.	2,00 %
Waste Connections inc.	1,80 %
Johnson & Johnson	1,80 %
CVS Health corp.	1,70 %
Total	22,40 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 227

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Actions	60,60 %
Revenu fixe	24,90 %
Court terme et autres	14,50 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un niveau de revenu et la possibilité d'accroissement du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

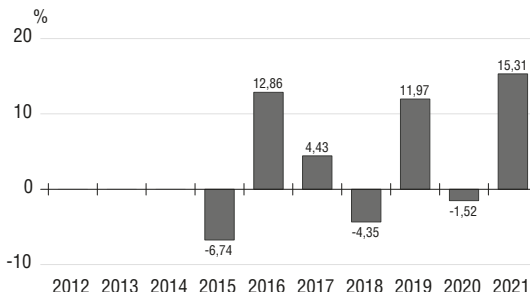
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 425 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,40 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,37 %
Garantie B	75 %	100 %	2,87 %
Garantie C	75 %	75 %	2,56 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 12 mai 2016
Valeur totale du Fonds : 14,2 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 12,92 \$
Garantie B 13,37 \$
Garantie C 13,61 \$
Nombre d'unités en circulation : 1 058 190

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,54 %
Garantie B 2,90 %
Garantie C² 2,59 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 6,44 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington équilibré à revenu mensuel, lequel se compose de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Fonds IA Clarington de valeur mondial, série I	17,29 %
Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I	16,15 %
Catégorie IA Clarington innovation thématique, classe I	4,24 %
Fonds IA Clarington stratégique de revenu, série I	3,98 %
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance, série I	2,20 %
SHOPIFY INC.	2,10 %
Banque Royale du Canada	2,09 %
La Banque Toronto-Dominion	1,97 %
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	1,57 %
iShares Core U.S. Aggregate Bond ETF	1,22 %
Total	52,81 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 534

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Actions canadiennes	31,72 %
Actions étrangères	28,11 %
Court terme et autres	23,93 %
Obligations canadiennes	15,24 %
Obligations étrangères	0,69 %
Fiducies de revenu	0,31 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un portefeuille équilibré et la possibilité d'accroissement du capital
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

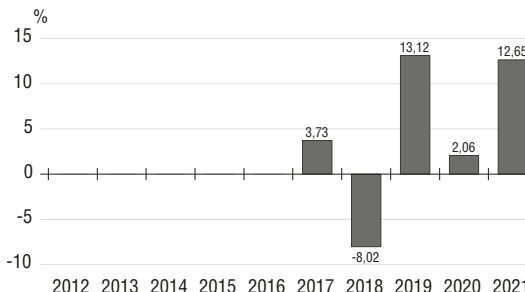
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 270 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,53 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



FPG ÉQUILBRÉ À REVENU MENSUEL IA CLARINGTON

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,54 %
Garantie B	75 %	100 %	2,90 %
Garantie C	75 %	75 %	2,59 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,25 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 0,55 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 12 mai 2016

Valeur totale du Fonds : 10,9 millions \$

Valeur liquidative par unité : Garantie B 14,55 \$
Garantie C 15,02 \$

Nombre d'unités en circulation : 727 858

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie B 3,20 %
Garantie C² 2,68 %

Gestionnaire de portefeuille : Vancity

Taux de rotation du portefeuille : 10,13 %

Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel, lequel se compose principalement de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres à rendement élevé d'émetteurs canadiens qui respectent les principes de placement socialement responsable du gestionnaire.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Nutrien Itée	2,40 %
Summit Industrial income REIT	2,20 %
Iron Mountain Inc.	2,20 %
Cisco Systems inc.	2,20 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,10 %
Simon Property Group inc.	2,10 %
The Interpublic Group of Companies inc.	2,10 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,10 %
Labrador Iron Ore Royalty corp.	2,10 %
Realty income corp.	2,10 %
Total	21,60 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Actions canadiennes	37,60 %
Fiducies de revenu	30,90 %
Obligations canadiennes	15,00 %
Actions américaines	8,10 %
Actions privilégiées	4,40 %
Court terme et autres	2,70 %
Actions étrangères	1,30 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 92

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un portefeuille équilibré, socialement responsable et la possibilité d'accroissement du capital
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie C. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

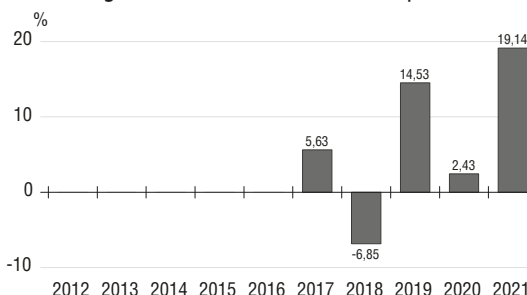
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 461 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,18 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie B	75 %	100 %	3,20 %
Garantie C	75 %	75 %	2,68 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,25 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 0,55 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007

Valeur totale du Fonds : 35,2 millions \$

Valeur liquidative par unité : Garantie A 16,40 \$

Garantie B 17,11 \$

Garantie C 22,94 \$

Nombre d'unités en circulation : 1 992 293

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,27 %

Garantie B 2,98 %

Garantie C² 2,55 %

Gestionnaire de portefeuille : Placements IA Clarington inc.

Taux de rotation du portefeuille : 2,27 %

Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, lequel se compose principalement d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de grande qualité d'émetteurs canadiens et américains sur lesquelles sont versés des dividendes ainsi que de parts de fiducie de revenu et/ou de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et américains.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Banque Royale du Canada	4,56 %
Waste Connections inc.	3,40 %
Les Compagnies Loblaw Itée	3,05 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,01 %
BCE inc.	2,97 %
Brookfield Asset Management inc.	2,90 %
La Banque Toronto-Dominion	2,81 %
Stantec inc.	2,73 %
Cisco Systems inc.	2,53 %
CGI inc.	2,49 %
Total	30,45 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Actions canadiennes	59,22 %
Actions américaines	24,32 %
Court terme et autres	7,62 %
Fiducies de revenu	6,65 %
Actions étrangères	2,19 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 87

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

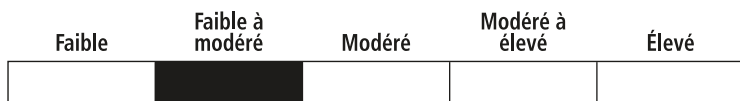
Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes ainsi que la possibilité d'une croissance du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

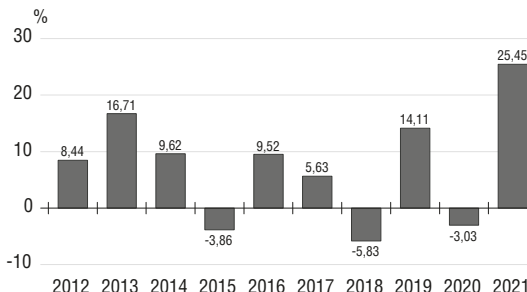
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 017 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,27 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



FPG STRATÉGIQUE DE REVENU D' ACTIONS IA CLARINGTON

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,27 %
Garantie B	75 %	100 %	2,98 %
Garantie C	75 %	75 %	2,55 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007
Valeur totale du Fonds : 27,5 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 19,29 \$
Garantie B 20,13 \$
Garantie C 27,04 \$
Nombre d'unités en circulation : 1 357 079

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,37 %
Garantie B 3,05 %
Garantie C² 2,60 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 19,75 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds Catégorie IA Clarington dividendes croissance, lequel se compose principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes à grande capitalisation qui versent des dividendes et d'autres titres générant des revenus.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,99 %
La Banque Toronto-Dominion	6,40 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,62 %
Enbridge inc.	3,87 %
Brookfield Asset Management inc.	3,58 %
Financière Sun Life du Canada inc.	3,18 %
TC Energy corp.	3,03 %
Banque de Montréal	2,81 %
TELUS corp.	2,66 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,45 %
Total	39,59 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Actions canadiennes	86,12 %
Actions américaines	7,15 %
Court terme et autres	3,97 %
Fiducies de revenu	2,76 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 84

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividendes
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

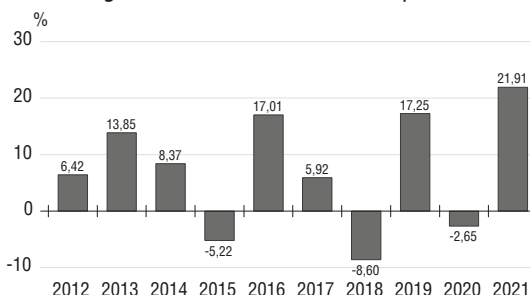
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 962 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 6,97 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 1 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,37 %
Garantie B	75 %	100 %	3,05 %
Garantie C	75 %	75 %	2,60 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007
Valeur totale du Fonds : 57,8 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 21,10 \$
Garantie B 22,36 \$
Garantie C 32,00 \$
Nombre d'unités en circulation : 2 323 397

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,99 %
Garantie B 3,62 %
Garantie C² 3,04 %
Gestionnaire de portefeuille : QV Investors Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 3,36 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés canadiennes à petite capitalisation.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Canadian Western Bank	5,80 %
AltaGas Itée	5,70 %
iA Financial Corporation Inc.	5,20 %
E-L Financial corp. Itée	4,70 %
Freehold Royalties Ltd.	4,60 %
Winpak Itée	4,00 %
Stella-Jones inc.	4,00 %
Parkland Corp.	3,80 %
Industries Lassonde inc., SV	3,60 %
Mullen Group Ltd.	3,30 %
Total	44,70 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 46

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Actions canadiennes	94,40 %
Actions américaines	3,20 %
Court terme et autres	1,30 %
Fiducies de revenu	1,00 %
Actions privilégiées	0,10 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque au-dessus de la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

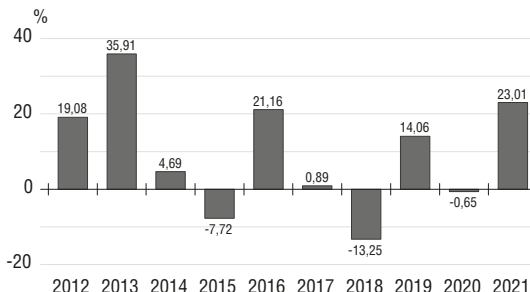
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 311 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,74 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



FPG D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION IA CLARINGTON

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,99 %
Garantie B	75 %	100 %	3,62 %
Garantie C	75 %	75 %	3,04 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

FPG DE DIVIDENDES CROISSANCE AMÉRICAINS IA CLARINGTON

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,96 %
Garantie B	75 %	100 %	3,62 %
Garantie C	75 %	75 %	2,70 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,25 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 0,55 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007
Valeur totale du Fonds : 23,0 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 13,49 \$
Garantie B 14,29 \$
Garantie C 20,71 \$
Nombre d'unités en circulation : 1 383 903

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,97 %
Garantie B 3,55 %
Garantie C² 2,74 %
Gestionnaire de portefeuille : QV Investors Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 7,50 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington actions mondiales. Le gestionnaire investit dans un portefeuille composé principalement de titres de participation d'entreprises de partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Centene corp.	5,10 %
EOG Resources inc.	4,50 %
Bank OZK inc.	4,20 %
Alimentation Couche-Tard inc.	4,00 %
McKesson corp.	3,90 %
UnitedHealth Group inc.	3,80 %
Royal Dutch Shell PLC	3,80 %
Tesco PLC	3,70 %
Autozone inc.	3,50 %
Compass Group PLC	3,50 %
Total	40,00 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

États-Unis	59,90 %
Europe	32,00 %
Canada	4,00 %
Court terme et autres	2,50 %
Asie et Pacifique	1,60 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 43

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche un revenu de dividende et une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

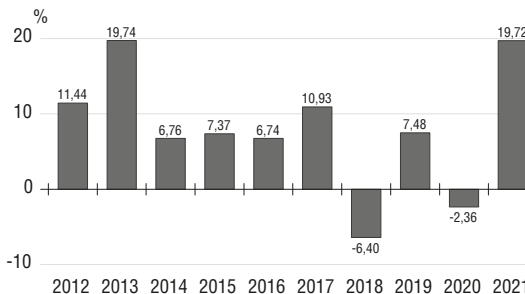
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 130 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 7,85 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,97 %
Garantie B	75 %	100 %	3,55 %
Garantie C	75 %	75 %	2,74 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
 Placements IA Clarington inc.
 522, avenue University, bureau 700
 Toronto (Ontario) M5G 1Y7
 Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007
Valeur totale du Fonds : 12,1 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 15,92 \$
Garantie B 16,94 \$
Garantie C 24,43 \$
Nombre d'unités en circulation : 624 485

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 4,01 %
Garantie B 3,58 %
Garantie C² 2,70 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 26,39 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de valeur mondial, lequel est composé principalement de titres de participation de sociétés internationales à grande capitalisation qui sont considérées comme dominantes dans leur secteur d'activité respectif et qui présentent d'excellentes perspectives de croissance.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Microsoft corp.	4,91 %
Apple inc.	3,90 %
Alphabet inc.	3,48 %
Amazon.com inc.	3,00 %
iShares MSCI EAFE ETF	1,58 %
UnitedHealth Group inc.	1,54 %
Meta Platform inc.	1,40 %
JPMorgan Chase & co.	1,34 %
Johnson & Johnson	1,33 %
NextEra Energy inc.	1,28 %
Total	23,76 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

États-Unis	68,40 %
Europe	17,23 %
Asie et Pacifique	9,87 %
Court terme et autres	3,72 %
Moyen Orient et Afrique	0,36 %
Canada	0,32 %
Amérique Latine	0,10 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 654

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une croissance du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

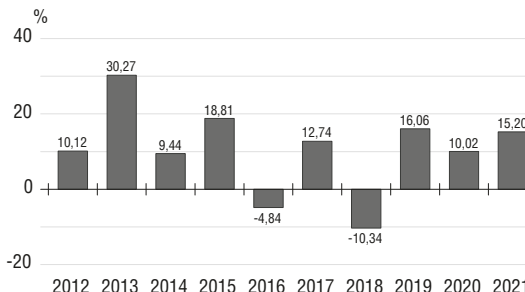
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 639 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 10,19 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 1 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	4,01 %
Garantie B	75 %	100 %	3,58 %
Garantie C	75 %	75 %	2,70 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année
Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
 Placements IA Clarington inc.
 522, avenue University, bureau 700
 Toronto (Ontario) M5G 1Y7
 Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 4 mai 2007
Valeur totale du Fonds : 14,0 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 10,23 \$
Garantie B 10,95 \$
Garantie C 15,71 \$
Nombre d'unités en circulation : 1 063 671

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,96 %
Garantie B 3,55 %
Garantie C² 2,80 %
Gestionnaire de portefeuille : Loomis Sayles
Taux de rotation du portefeuille : 128,03 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales, lequel est composé principalement de titres de participation de sociétés partout dans le monde.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

ASML Holding NV	4,70 %
Danaher corp.	4,30 %
Alphabet Inc.	4,30 %
MasterCard inc.	4,20 %
Amazon.com inc.	4,20 %
IQVIA	4,10 %
Airbnb inc.	4,10 %
UnitedHealth Group inc.	3,70 %
S&P Global inc.	3,60 %
Linde PLC	3,60 %
Total	40,80 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 39

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Actions américaines	74,40 %
Actions étrangères	23,00 %
Court terme et autres	1,30 %
Actions canadiennes	1,30 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

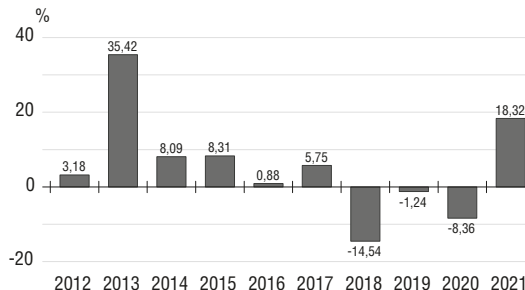
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 597 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,79 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



FPG LOOMIS D'OPPORTUNITÉS EN ACTIONS MONDIALES IA CLARINGTON

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,96 %
Garantie B	75 %	100 %	3,55 %
Garantie C	75 %	75 %	2,80 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 15 mars 2010
Valeur totale du Fonds : 14,2 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 15,28 \$
Garantie B 15,86 \$
Garantie C 19,07 \$
Nombre d'unités en circulation : 881 182

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,22 %
Garantie B 2,91 %
Garantie C² 2,78 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 104,65 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Portefeuille iA Gestion de patrimoine modéré, lequel se compose principalement d'un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents, tout en mettant l'accent sur les fonds de titres à revenu fixe nord-américains. Le Fonds investira dans des fonds équilibrés et des fonds d'actions canadiennes, américaines et mondiales et peut également investir dans des FNB (« fonds négociés en bourse ») ou d'autres titres afin d'obtenir une exposition directe à une catégorie d'actifs donnée.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Mandat d'obligations de base IA Gestion de patrimoine, série I	29,99 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multisectorielles, série I	11,51 %
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)	5,49 %
iShares S&P/TSX 60 Index Fund	4,95 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	4,30 %
Fonds mondial de découverte Dynamique, série O	3,57 %
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable, série I	3,12 %
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, série I	3,05 %
SPDR S&P 500 ETF Trust, série 1	2,98 %
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	2,82 %
Total	71,78 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Revenu	64,98 %
Actions mondiales	13,55 %
Actions canadiennes	12,03 %
Autres	9,44 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 34

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir une source de revenus et la préservation du capital ainsi que la possibilité d'une plus-value du capital
- a une faible tolérance au risque
- a l'intention d'investir de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

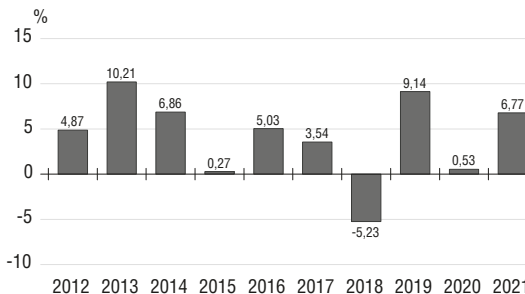
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 495 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,10 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 1 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,22 %
Garantie B	75 %	100 %	2,91 %
Garantie C	75 %	75 %	2,78 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 15 mars 2010
Valeur totale du Fonds : 41,4 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 16,26 \$
Garantie B 17,01 \$
Garantie C 20,52 \$
Nombre d'unités en circulation : 2 387 098

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,40 %
Garantie B 3,00 %
Garantie C² 2,99 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 101,38 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Portefeuille iA Gestion de patrimoine équilibré, lequel se compose principalement d'un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents. Le Fonds investira dans des fonds équilibrés et des fonds d'actions canadiennes, américaines et mondiales et peut également investir dans des FNB (« fonds négociés en bourse ») ou d'autres titres afin d'obtenir une exposition directe à une catégorie d'actifs donnée.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Mandat d'obligations de base IA Gestion de patrimoine, série I	21,22 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multiseCTORIELLES, série I	7,59 %
iShares S&P/TSX 60 Index Fund	6,09 %
Fonds mondial de découverte Dynamique, série O	5,50 %
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, série I	5,10 %
Catégorie d'actions mondiales Manuvie, série I	4,69 %
Fonds IA Clarington d'actions mondiales, série I	4,10 %
Fonds Fidelity Discipline ActionsMD Canada, série O	3,92 %
Catégorie IA Clarington innovation thématique, classe I	3,92 %
Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales, série I	3,82 %
Total	65,95 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 34

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Revenu	45,01 %
Actions mondiales	23,93 %
Actions canadiennes	18,09 %
Autres	12,97 %
Total	100,00 %

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche la possibilité d'une plus-value du capital et d'un revenu
- a une faible à moyenne tolérance au risque
- a l'intention d'investir de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

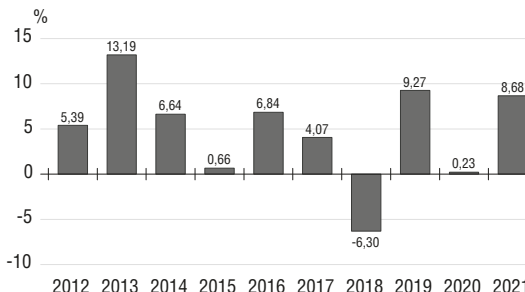
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 588 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,73 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 1 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,40 %
Garantie B	75 %	100 %	3,00 %
Garantie C	75 %	75 %	2,99 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 15 mars 2010
Valeur totale du Fonds : 37,7 millions \$
Valeur liquidative par unité : Garantie A 16,96 \$
Garantie B 17,97 \$
Garantie C 21,88 \$
Nombre d'unités en circulation : 2 026 837

Ratio des frais de gestion (RFG) : Garantie A 3,63 %
Garantie B 3,14 %
Garantie C² 3,07 %

Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion de placements
Taux de rotation du portefeuille : 101,56 %
Investissement minimal : 500 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Portefeuille iA Gestion de patrimoine croissance, lequel se compose principalement d'un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents, tout en mettant l'accent sur les fonds d'actions et les fonds équilibrés mondiaux, américains et canadiens. Le Fonds sera faiblement exposé aux fonds de titres à revenu fixe nord-américains et peut également investir dans des FNB (« fonds négociés en bourse ») ou d'autres titres afin d'obtenir une exposition directe à une catégorie d'actifs donnée.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Mandat d'obligations de base IA Gestion de patrimoine, série I	13,21 %
iShares S&P/TSX 60 Index Fund	7,73 %
Fonds mondial de découverte Dynamique, série O	6,62 %
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, série I	6,61 %
Catégorie d'actions mondiales Manuvie, série I	5,79 %
SPDR S&P 500 ETF Trust, série 1	5,59 %
Fonds IA Clarington Loomis d'obligations mondiales multiseCTORIELLES, série I	5,41 %
Fonds IA Clarington d'actions mondiales, série I	5,33 %
Catégorie IA Clarington innovation thématique, classe I	5,27 %
Fonds Fidelity Discipline ActionsMD Canada, série O	5,15 %
Total	66,71 %

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Revenu	30,10 %
Actions mondiales	29,78 %
Actions canadiennes	23,37 %
Autres	16,75 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 34

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche la possibilité d'une plus-value du capital
- a une tolérance faible à moyenne au risque
- a l'intention d'investir de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
□	■	□	□	□

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

² La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi la Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

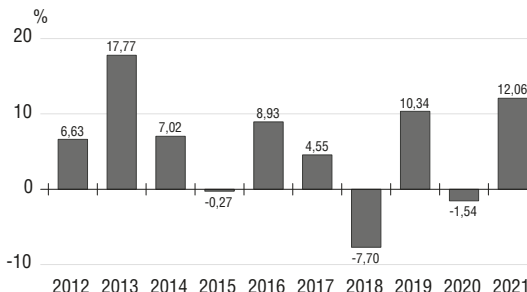
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 715 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,54 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants:	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédientier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédientier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.
	1 ^{re} année	5,75 %
	2 ^e année	5,50 %
	3 ^e année	5,00 %
	4 ^e année	4,50 %
	5 ^e année	4,00 %
	6 ^e année	3,50 %
7 ^e année	2,00 %	
8 ^e année et suivantes	0 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
		Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 1 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,63 %
Garantie B	75 %	100 %	3,14 %
Garantie C	75 %	75 %	3,07 %

*Le RFG indiqué peut différer du RFG actuel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier

À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
522, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario) M5G 1Y7
Site Internet : www.iaclarington.com

Placements IA Clarington inc.

Administration

a/s International Financial Data Services (Canada) Limited
30, rue Adelaide est, bureau 1, Toronto (Ontario) M5C 3G9

Services à la clientèle

N° de téléphone : 800 530-0204 | N° de télécopieur : 866 506-9884

Bureau de Toronto

522, avenue University, bureau 700, Toronto (Ontario) M5G 1Y7
N° de téléphone : 888 860-9888 | N° de télécopieur : 416-860-9884

fonds@iaclarington.com | www.iaclarington.com

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est l'émetteur unique du contrat individuel de rente à capital variable qui permet d'investir dans les FPG IA Clarington. Une description des caractéristiques de base du contrat de rente individuel à capital variable se trouve à l'intérieur de la Notice explicative FPG IA Clarington. SOUS RÉSERVE DE LA GARANTIE AU DÉCÈS ET À L'ÉCHÉANCE, TOUTE PARTIE DE LA PRIME OU AUTRE MONTANT QUI EST ALLOUÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AU RISQUE DU TITULAIRE DE LA POLICE ET SA VALEUR COURANTE PEUT AUGMENTER OU DIMINUER SELON LES FLUCTUATIONS DE LA VALEUR MARCHANDE DES ACTIFS DU FONDS DISTINCT. IA Clarington et le logo d'IA Clarington sont des marques de commerce, utilisées sous licence, de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

(21-0751) 05/22

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.